



COMMUNE de
ROMANEL-SUR-LAUSANNE

PREAVIS MUNICIPAL

N° 51 / 2015

au Conseil communal

* * *

**Réponse au Postulat Guillaume Deriaz
et consorts
"Infrastructures Jeunesse"**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. PREAMBULE

Monsieur Guillaume Deriaz, Conseiller communal, a déposé un postulat, co-signé par 7 membres du Conseil communal, qui a été accepté par ce dernier lors de la séance du 3 avril 2014.

Le présent rapport répond à ce postulat.

2. TEXTE DU POSTULAT

PRÉAMBULE:

Depuis la création du terrain de sport et détente des Esserpys, il y a bientôt 15 ans, rien ou presque n'a été investi en matière d'infrastructure dédiée aux jeunes de Romanel.

Les activités, tant sportives que culturelles, sont laissées à l'initiative des sociétés (jeunesses campagnardes, Football Club, ...).

On ne peut satisfaire les légitimes souhaits des jeunes avec des promesses sans suite.

Les PALM, SDNL, PPA, plans directeurs et autres plans d'extension incluront leurs propres réponses à ces exigences urbanistiques et sociales.

Romanel se doit d'offrir sans attendre ces infrastructures indispensables. Les besoins sont actuels.

Que fait la commune, pour encadrer, soutenir, encourager et intégrer la jeunesse de notre village ?

Les jeunes habitants, futurs citoyens adultes, sont en droit d'être mieux considérés.

POSTULAT:

Nous demandons à la Municipalité:

D'étudier et proposer, dans les meilleurs délais, la réalisation d'infrastructures et de mesures d'encadrement à l'usage des jeunes de notre commune. Locaux ad hoc, équipements de sport et de loisirs, encadrement et animation par des professionnels (animateurs, éducateurs), etc.

D'associer à cette étude, les premiers intéressés (le parlement des jeunes, entre autres).

Romanel, le 29 mars 2014

Signataires : Guillaume Deriaz, Pierre-Olivier Hornung, Pierre Pache,
Catherine Staub, Aldo Wittmer, Frank Vock

3. ANALYSE DE LA MUNICIPALITE

Pour rappel, et comme souligné par les postulants, la Municipalité a toujours soutenu et encouragé les diverses activités offertes aux Jeunes de notre Village :

- a) par le biais des Sociétés locales, en mettant gratuitement à leur disposition des locaux (salle de gymnastique de Prazqueron, terrain de sport des Marais etc.).

Selon le tableau ci-dessous, 162 jeunes de moins de 18 ans (chiffres 2014, quartiers du Taulard et de Vernand compris) profitent de ces infrastructures pour s'adonner à leur activité favorite:

Société de gymnastique	91
Football Club	54
Tir Sportif La Mèbre	6
Romanel-Basket	4
Cerf-Volant « A Ciel Ouvert »	4
Tennis de table	2
Société de Jeunesse	1

- b) pour l'Ecole de Musique de Cheseaux-Romanel, avec le prêt de salles de cours dans les collèges de Prazqueron (y compris la salle polyvalente), des Esserpys, de La Villageoise, ainsi qu'au petit local du Four Banal.

- c) en soutenant financièrement, sur demande de ces dernières, et à raison de **Fr. 50.--** par enfant/jeune, les sociétés hors Romanel qui comptent dans leurs rangs des jeunes habitants de notre Commune. Ces diverses aides ont représenté **Fr. 2'200.--** aux Comptes 2013 et **Fr. 3'400.--** en 2014.

- d) en offrant chaque année les médailles aux enfants participant à la Course à pied « A Travers Romanel ».
- e) en encourageant les projets du Parlement des Buyás Tzas :
 - Piste Vita en 2009
 - DVDthèque à la Villageoise en 2012. Malheureusement, au vu du peu de succès et d'un manque de fréquentation, les Jeunes ont dû se résoudre à fermer ses portes début 2014.
 - Projet à venir : IMOTION

4. MANDAT REL'AIDS

Suite au dépôt du Postulat, la Municipalité s'est approchée de la Commune de Cheseaux-sur-Lausanne afin de réactiver un dossier de collaboration ébauché lors de la précédente législature.

D'entente avec Monsieur Serge Sandoz, Municipal en charge des Affaires de Jeunesse, il a été décidé de mandater la Fondation Le Relais et plus particulièrement sa structure Rel'Aids, subventionnée par le Canton de Vaud et active dans le domaine de la Prévention et de la Jeunesse. Une 1^{re} rencontre réunissant Messieurs Daniel Crot, Serge Sandoz et Madame Christine Canu, conseillers municipaux, ainsi que Monsieur Kim Carrasco, a eu lieu en juillet 2014. Le choix d'initier une « Photographie de la Jeunesse » dans chacune des deux communes, afin de faire un état des lieux et d'avoir ainsi une idée précise des besoins réels, a été validé. Une seconde réunion en automne a permis de finaliser le projet avec les travailleurs sociaux de proximité de la Fondation en charge de mener à bien l'étude.

Les séances, dirigées par deux membres de Rel'Aids, ont eu lieu le 25 novembre 2014 pour Romanel et le 26 novembre 2014 pour Cheseaux.

13 invités étaient présents :

- Guillaume Deriaz, Président de l'Entente Indépendante, également signataire du Postulat;
- Fabio Skory, membre de la Commission de Jeunesse du Conseil communal;
- Michel Baeriswyl, Président des Sociétés locales;
- Guy Trolliet, Président des Commerçants du Centre commercial Romanel1032;
- Jean-Luc Blanchard, Commandant du Feu;
- Frédéric Flueler, Concierge de Prazqueron.

Les Jeunes étaient représentés par :

- Kimyan Flückiger et Tabatha Nicole, membres du Comité du Parlement des Jeunes Buyás Tzas;
- Nicolas Maillard, Christophe Hornung et Sirijan Wittmer, membres du Parlement;
- Claire et Théa Villard.

Les Municipaux Daniel Crot et Christine Canu ont assisté à la rencontre en tant qu'auditeurs.

Voici, élaboré par les professionnels de Rel'Aids, le résultat de cette soirée-discussion :

« Synthèse Romanel »

Constats et défis

Dans les propos tenus par les personnes présentes lors de cette rencontre, il ressort que Romanel est un village dans lequel, de manière générale, on vit bien. Il existe déjà de nombreuses ressources pour la jeunesse ; la jeunesse campagnarde, des accords avec la Commune de Prilly pour des activités, ainsi qu'un Parlement des jeunes bien actif sur la commune. D'ailleurs, l'implication des jeunes dans la vie de la commune s'est illustrée par leur présence en nombre lors de cette soirée. Selon les propos des participants, il n'y a pas les mêmes enjeux d'urbanisation que dans la Commune de Cheseaux, la population restant stable depuis une vingtaine d'années.

Cependant, un certain nombre de défis concernant la jeunesse sont apparus lors des discussions :

- Si la démographie n'a pas beaucoup évolué, le village s'est toutefois transformé au niveau des espaces verts. Comment préserver des espaces de verdure dans la commune car ces espaces sont importants pour les jeunes ?*
- En été, les lieux de rencontre ne manquent pas pour les jeunes. Cependant, en hiver, il est souligné qu'il n'existe pas de lieu pour que les jeunes se retrouvent, mis à part chez eux. Ceci a pour effet qu'en hiver, les jeunes ont plutôt tendance à rejoindre Lausanne au lieu de rester dans la commune. Quels espaces de rencontre peuvent être imaginés pour combler ce manque ?*
- Une petite minorité de jeunes posent des problèmes pour la collectivité. Ils se regroupent dans l'espace public et commettent un certain nombre d'incivilités. Comment favoriser la cohabitation des différents publics et générations dans l'espace public de la commune ? Est-ce que la commune devrait mettre en place des mesures pour les jeunes qui « vont mal » et qui « dérangent » ou plutôt créer des choses pour ceux qui « vont bien » ?*
- Comment intégrer les absents dans les discussions et dans la recherche de pistes ? Des jeunes faisant partie du groupe qui « dérange » étaient invités à cette rencontre mais ne souhaitaient pas participer.*
- Comment favoriser la mise en place d'activités par et pour les jeunes ? Ils relèvent qu'il manque de choses à faire pour les jeunes.*

Ressources / pistes

Les jeunes de Romanel ont du potentiel ! L'existence du Parlement des jeunes constitue une ressource pour créer des projets et pour faire remonter les besoins aux adultes et aux décideurs. Malgré l'existence d'un petit nombre de jeunes (5 à 20 selon les participants) qui posent problèmes, les jeunes de Romanel se sentent bien dans leur commune. Il est également relevé que, dans cette commune, des jeunes et des adultes s'impliquent pour développer la convivialité intergénérationnelle. Les discussions se sont centrées surtout sur l'état des lieux de la jeunesse et moins sur les pistes ; toutefois, certaines idées ont été évoquées :

- travailler avec ce qui est déjà en place en renforçant le Parlement des jeunes ;*
- créer plus d'activités pour les jeunes et réfléchir sur la pertinence de lieux de rencontre (local, centre d'animation, ...) ;*
- réfléchir à comment soutenir les jeunes qui se retrouvent en difficulté. Par exemple, en mettant en place des soutiens aux parents ou en rendant plus accessible les ressources existantes dans ce domaine (jardin des parents, histoire de parents). La piste d'un travailleur social de proximité pour aller à la rencontre des jeunes a également été évoquée.*

5. POSITION DE LA MUNICIPALITE

Suite au rapport de Rel'Aids, la Municipalité estime que la situation des Jeunes de notre village ne nécessite pas de mesures urgentes et draconiennes. Néanmoins, consciente que des améliorations doivent être apportées, et ceci rapidement, elle se propose de :

- renforcer l'action du Parlement des Jeunes Buyás Tzas en soutenant leurs projets :
 1. IMOTION (Budget **Fr. 6'550.--**, achat de matériel) : réalisation de petits films/clips par les Jeunes dans le but de montrer leurs talents, de rassembler et fédérer le Parlement.
A terme, organisation d'un petit Festival, projections à Romanel. Premier documentaire, scénario en cours : «Historique de Romanel».
 2. Le Parlement souhaite organiser un Souper de Soutien (Prazqueron) en septembre 2015.
- octroyer un local de réunion provisoire (Villageoise, salle rez Nord), avec horaires d'utilisation définis et personne de référence (Président du PJBT). Solution trouvée en attente de la construction d'un lieu de rencontre pour adolescents (Maison de quartier) prévu dans le cadre du PDCom;
- participer au projet Passeport Culturel du Fonds de Soutien Intercommunal à la Culture (FSIC) afin de faire bénéficier les Jeunes de 18 à 25 ans d'une réduction du prix du billet des 4 Institutions Culturelles concernées : Théâtre de Vidy, Opéra de Lausanne, Orchestre de Chambre de Lausanne, Ballet Bèjart Lausanne.
A ce titre, une somme de **Fr. 2'000.--** a été mise au budget 2015.

6. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL–SUR–LAUSANNE

- vu le Préavis municipal N° 51 / 2015 adopté en séance de Municipalité du 16 février 2015;
- ouï le rapport de la Commission de Jeunesse chargée de l'examen de ce préavis;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide :

- de prendre acte du présent Rapport en réponse au Postulat Guillaume Deriaz et consorts du 3 avril 2014, intitulé «Infrastructures Jeunesse».

La Municipalité

Municipale des Affaires Sociales : Christine Canu
Municipal de la Formation : Daniel Crot

Romanel-sur-Lausanne, le 9 février 2015